AVIS PUBLIC
2026-082

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné aux citoyens de la Ville de Val-des-Sources que :

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources au cours de laquelle seront adoptés le budget 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 sera tenue le **lundi 7 décembre 2026 à 19 h**, à la salle du conseil municipal (124, rue Greenshields).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur ces sujets, soit l'adoption du budget 2027 ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 18 novembre 2026.

Annie Lamontagne,
Greffière